



PARCOURS DE L'IDEE AU PROJET



VOUS AVEZ UN PROJET EN MILIEU RURAL ?

Un projet à plus value sociale, environnementale ou culturelle sur Niort Agglo ?



Vous ne savez pas par où commencer ?

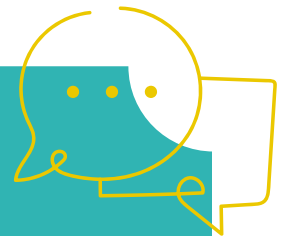
L'AFIPaR en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Niortais vous propose un accompagnement collectif pour bien démarrer dans votre projet :



- ✓ Une approche globale
- ✓ Des échanges
- ✓ Des outils à remobiliser
- ✓ Des intervenants
- ✓ Un module sur les finances solidaires
- ✓ Des témoignages d'entrepreneurs-ses

7 JOURS POUR DÉVELOPPER VOTRE PROJET

SESSION # 37 NIORT AGGLO



les lundi et mardi de 9h à 17h
20, 21, 27, 28 février et 6, 7 mars 2023
à Mauzé sur le Mignon, Villiers-en-plaine et Prahecq (lieux à confirmer)

Renseignements et inscriptions avant le 13 février auprès de la responsable du parcours: Julia ROYE - julia.roye@afipar.org - 05 49 29 15 96

Avec le soutien financier de :

niort agglo
Agglomération du Niortais



UNION EUROPÉENNE
Fonds Social Européen



Rendez-vous sur les-aides-nouvelle-aquitaine.fr

LE PARCOURS DE L'IDEE AU PROJET, C'EST QUOI?

Ce dispositif d'accompagnement est basé sur des méthodes d'éducation populaire qui abordent l'ensemble des dimensions du projet : l'adéquation projet/personne, le territoire, l'étude de marché, les aspects juridiques et financiers, la communication, la gestion du temps, les finances solidaires, la présentation orale de son projet ...

Ce parcours:

- permet à chacun de construire petit à petit son projet
- prend en compte les parcours et les choix de vies des personnes
- permet de travailler sur son projet concrètement en individuel et en collectif
- est un lieu d'échanges, de partage et de mise en réseau avec les autres porteurs-ses de projet
- est un moment convivial et bienveillant

Durée: La session se déroule sur 6 journées réparties sur 3 semaines (36 h). La 7ème journée se tient 3 mois après la session (7h).

Pré-requis: Avoir un projet d'activité économique ou un projet relevant du champ de l'Economie Sociale et Solidaire.

Tarif: gratuit (*conditions générales de vente : www.afipar.org/cgv*)

Accessibilité: Pour les personnes en situation de handicap, contactez-nous pour évaluer la possibilité d'adaptation du dispositif à votre situation.

ET L'AFIPaR, C'EST QUI?



L'AFIPaR créée en 1990, est une association de formation et d'accompagnement de projets en milieu rural, basée sur les valeurs de l'éducation populaire.

Nous accompagnons les porteurs-ses de projet à créer leur activité en milieu rural depuis plus de 15 ans en Vienne, Deux-Sèvres, Charente et Charente-Maritime.

Notre objectif: vous questionner, vous apporter des outils et vous accompagner tout au long de votre projet afin que vous soyez outillé et autonome dans vos choix.

Plus d'infos: www.afipar.org